Annonces Légales

Arrêté 2023-255 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 en Martinique

RÉGIMES MATRIMONIAUX

FI31706

Maître Romain MILLET-BARBÉ, Notaire à BIARRITZ

INSERTION – CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain MILLET-BARBÉ , notaire associé à BIARRITZ (64200) 20 avenue du Sabaou, soussigné, CRPCEN 64078, le 14 mai 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre :

Monsieur Patrick **ESCARMANT**, retraité, et Madame Francine **CARBON-NIERE**, retraitée, demeurant ensemble à SCHOELCHER (97233) 24 avenue l'Anse Madame.

Monsieur est né à LARCHE (19600) le 14 août 1949,

Madame est née à BORDEAUX (33000) le 1er février 1948.

Mariés à la mairie de SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33220) le 3 juillet 1970, sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Gérard MARTIN, notaire à VILLEFRANCE DE LONCHAT (Dordogne), administrateur de l'étude de Maître BETOUS, notaire à PORT SAINT FOY ET PONCHAPT (Dordogne) le 3 juillet 1970.

Tous deux de nationalité française.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

VENTES

FII03276



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

ROLE N°: 22/25

Il sera procédé le MARDI 18 JUIN 2024 à 10 HEURES, à l'audience de vente du tribunal judiciaire de Fort de France, Cité Judiciaire - 35, Bd du Général de Gaulle à Fort de France, Palais de Justice, Salle des saisies immobilières, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur:

offrant et dernier enchérisseur : Un immeuble situé à Schoelcher (Martinique) Lotissement les Hauts de Madiana, 24 Chemin de la Vallée, consistant en : - Un terrain de 820 m², cadastré section H n° 372, lieudit 24 Chemin de la Vallée, ayant constitué le lot numéro 28 du lotissement Les Hauts de Madiana.

- Et un bâtiment construit en dur comprenant au rez-de-chaussée un appartement de type F4 composé d'une petite terrasse extérieure, un séjour, une cuisine avec une petite pièce attenante à usage de buanderie, une chambre à droite avec salle de bain attenante, deux chambres à gauche et une salle d'eau.

Et au sous-sol trois appartements de type studios

L'appartement T4 est occupé par le gérant de la SCI.

Au rez-de-chaussée les trois studios se composent chacun d'une pièce principale avec une partie couchage, un coin cuisine et une salle d'eau/WC

Le studio n°1 était loué à 450 € mensuel Le studio n°2 à 395 €

Le studio n°3 à 460 €.

Selon procès-verbal de description de Maître Marc-André DESNEUF, Commissaire de justice, au Lamentin, Fort de France, dressé le 22 AVRIL 2022.

Pour toute visite des lieux, s'adresser à l'étude André DESNEUF : 05.96.66.62.32

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de : **DEUX CENT MILLE EUROS** (200.000 €)

Le cahier des clauses et conditions a été déposé au greffe des saisies immobilières Tribunal judiciaire de Fort de France où toute personne peut en prendre connaissance mais aussi au Cabinet de Maître. R. ATHANASE, Avocat soussigné.

Les enchères sont portées par ministère d'avocats inscrits au Barreau de Martinique.

Pour tout renseignement s'adresser à la SELARL ATHANASE &

FII03277



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

ROLE N°: 22/47

Il sera procédé le MARDI 18 JUIN à 10 HEURES, à l'audience de vente du tribunal judiciaire de Fort de France, Cité Judiciaire – 35, Bd du Général de Gaulle à Fort de France, Palais de Justice, Salle des saisies immobilières, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur :

Dans un ensemble immobilier situé au TROIS-ILETS (97229) à l'Anse à l'Ane

composé d'un terrain sur partie duquel reposent deux bâtiments, et cadastré Section B, n°133, Lieudit 23, rue des Balaous, d'une surface de 00ha 08ca 60ca et composé du :

Lot numéro 3 : Bât A, 1er étage, un appartement de 34,68m2, composé de : 1 séjour, coin cuisine équipé, une chambre climatisée, rangement, deux douches, mezzanine, et loggia avec terrasse

Avec les mille cinq cent soixante et un/dix millièmes (1561/10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Etat descriptif de division et de

règlement de copropriété selon acte du 10.09.1997 publié aux services des hypothèques de Fort de France le 18.11.1997 Volume 1997 P n° 4871

Le bien était occupé par un locataire dont le loyer est fixé à 700 €/Mois.

Selon procès-verbal de description de Me Matthieu GAMA, Commissaire de justice, de l'étude GAMA Matthieu et Associés - Commissaires de justice associés, à Fort de France, dressé le 07 juin 2022.

Pour toute visite des lieux s'adresser à l'étude GAMA 05.96.60.47.28

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de : SOIXANTE NEUF MILLE EUROS (69.000 €)

Le cahier des clauses et conditions a été déposé au greffe des saisies immobilières Tribunal judiciaire de Fort de France où toute personne peut en prendre connaissance mais aussi au Cabinet de Maître. R. ATHANASE, Avocat soussigné.

Les enchères sont portées par ministère d'avocats inscrits au Barreau de Martinique.

Pour tout renseignement s'adresser à la SELARL ATHANASE ASSOCIES

DIVERS

FI31703

IRSEC ACADEMY

Forme: SARL
Capitalsocial : 1000 euros
Siègesocial : Lotissement MONTGERALD
97200 FORT-DE-FRANCE
881393029 RCS de Fort de France

Perte de la moitié du capital social

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 12 juin 2023, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

FI31704

SCI LES CHALANS DE RIVIERE SALEE

Forme: SCI Capitalsocial : 1524 euros Siègesocial : Z A DE L'ESPERANCE 97215 RIVIERE SALEE 423526946 RCS de Fort de France

Perte de la moitié du capital social

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 12 juin 2023, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société

FI31705

MANUT SERVICES

Forme: SARL Capitalsocial : 1500 euros Siègesocial : 3 Rue DES ARTS ET METIERS, 97200 FORT-DE-FRANCE 750451270 RCS de Fort de France

Perte de la moitié du capital social

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 13 juin 2023, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Vous voulez

lire

le Légis

le vendredi

matin?

Abonnez-

vous en ligne !

7 jours sur 7

24 H sur 24

Paiement

sécurisé